

## AVIS

Aux Capitalistes et autres du Canada et des Etats-Unis d'Amérique.

LE VILLAGE D'INDUSTRIE, étant situé sur la Rivière L'Assomption, au centre d'une grande population dans le District de Montréal, et seulement qu'à 11 milles du Fleuve St. Laurent, avec la perspective d'y communiquer l'an prochain par un chemin de fer maintenant en construction, offre de grands avantages aux Capitalistes et autres personnes entrepreneuses, qui désiraient utiliser les nombreux pouvoirs d'eau que la dite Rivière renferme, particulièrement dans le voisinage du dit Village d'Industrie, par la construction de diverses manufactures, dont le Canada a un si grand besoin.

Et les Sonssignés, désirant encourager toute espèce de manufacture dans le dit Village d'Industrie, font savoir au public en général, qu'ils sont disposés de vendre ou louer à long terme, (par titre incontestable et exempt de cens et rentes et de lots et ventes) les dits pouvoirs d'eau, avec les terrains nécessaires aux dites manufactures ; le tout à des prix et conditions très-favorables aux acheteurs.

B. JOLIETTE,  
P. C. LOEDEL,  
G. DE LANAUDIÈRE,  
A. T. VOYER.

Village d'Industrie, 3  
le 20 décembre 1848.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE



DE J. M. LAMOTHE  
Rue Notre-Dame,  
Vis-à-vis le Séminaire.  
Montréal, 12 janvier 1849.

## DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous les nom et raison de "CHAPEAU & LAMOTHE" est dissoute, à dater de ce jour. M. J. M. Lamothé, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

ZEP. CHAPEAU,  
J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848.

LA SOCIÉTÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

à la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il espère continuer à recevoir le patronage public, vu qu'il n'épargne rien pour contenter ceux qui l'encourageront. Il apportera à ses réflectifs la même attention qu'il devait. Ses prix sont plus modérés que jamais, et la netteté et la beauté de ses ouvrages se seront toujours améliorées.

Le Soussigné a toujours en mains quantité d'livres de Littérature de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sortes et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans l'Ecole et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquentent. Il vend aussi bas prix que partout ailleurs.

J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848.—jeu

L'ALBUM  
LITTÉRAIRE ET MUSICAL  
DE  
LA MINERVE

A été publiée Samedi dernier; cette livraison qui contient un plus grand nombre de pages que les précédentes. Complète l'année 1848. La feuille du titre et de la table qui doit être placée à la tête de ce volume se trouve à la fin de ce num. no. Le nom de la "Revue Canadienne" a été conservé parce que toutes les livraisons de cette année ont été publiées sous ce titre. Comme nous l'avons déjà dit, le nombre d'exemplaires du premier tirage n'est pas assez considérable pour en adresser à tous les abonnés de La Minerve, c'est pourquoi nous prions ceux qui désirent s'abonner de le faire sans délai, vu qu'il n'en reste que quelques copies.

Les frais de poste pour les prochaines livraisons seront réduits.

Bureau de la Minerve,  
15, rue St. Vincent, 22 déc. 1848.

## CONDITIONS D'ABONNEMENT.

## L'ALBUM LITTÉRAIRE

PARAIT TOUS LES MOIS,  
Par livraisons de 40 Pages de Matières,

avec un

## MORCEAU DE MUSIQUE,

au prix modique de \$2 par année pour les souscripteurs de La Minerve, et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les paiements devront être faits à DEMANDE au commencement de chaque semestre, autrement ou exigé 2s. 6d. de plus des retardataires.—15 Déc.

## ÉTABLISSEMENT DE RELIURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE:

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encres, etc., etc., etc.

LE REPERTOIRE NATIONAL  
DEUX NOUVEAUX VOLUMES.

## PROSPECTUS.

ORSQUE nous avons commencé la publication de ce Répertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canadienne, destinées à être fournies en tout, deux volumes. Mais les journaux, plusieurs de nos abonnés et de nos amis nous ont engagé à passer avec moins de rapidité sur les différentes époques et à être moins sévère dans notre choix, afin de recueillir un plus grand nombre d'écrits qui, sans posséder beaucoup de mérite littéraire, pouvaient donner une idée exacte de l'intérêt que les Canadiens portent à la littérature, comme le prouve ce grand nombre d'essais de tout genre que nous républions.

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux, de nos abonnés et de nos amis, nous ne pourrons atteindre ou lancer à long terme, (par titre incontestable et exempt de cens et rentes et de lots et ventes) les dits pouvoirs d'eau, avec les terrains nécessaires aux dites manufactures ; le tout à des prix et conditions très-favorables aux acheteurs.

B. JOLIETTE,  
P. C. LOEDEL,  
G. DE LANAUDIÈRE,  
A. T. VOYER.

Village d'Industrie, 3

le 20 décembre 1848.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement autant, si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale. Parmi ces écrits, se trouvent les discours (lecture) prononcés aux Instituts Canadiens de Montréal et de Québec.

Nous avons à republier, entre autres, des écrits de MM. l'hon. A. N. Morin, l'hon. E. P. Tasch, l'hon. Juge Mondelet, T. Parent, le Dr. Painchaud, le Rev. P. Martin, F. X. Garneau, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. Pandomond, G. L. Lévesque, Chez Lévesque, A. Lajoue, J. Lenoir, J. Drouet et d'un grand nombre d'autres écrivains dont les noms nous échappent pour le moment.

Nous ne dénierssons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil Littéraire, chacun l'a compris, nous n'en doutons pas ; si nous n'avons pas reçu tout l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatriotes, nous n'aimons à croire que l'inertie n'y est pour rien, mais que cette faute de patriotisme, car c'en est une certainement, retombe sur la pénurie des temps. Nous prions, encore une fois, tous les amis de la littérature canadienne de se joindre à nous pour conserver et propager les écrits canadiens, en s'inscrivant et en faisant inscrire leurs noms sur la liste de nos abonnés. Nous ne demandons rien pour notre travail, nous voudrions seulement payer nos débours, et voilà tout.

L'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadienne, doit servir de passeport au Répertoire National auprès de toutes les familles.

Nous vous proposons donc de publier deux nouveaux volumes du Répertoire National ou Recueil de Littérature Canadienne, aux mêmes conditions que les deux premiers, c'est à dire deux parties par volumes de 334 pages. Nous ferons sortir des livraisons de 64 pages au lieu de livraisons de 32 pages, comme nous l'avons fait jusqu'à présent. — 6 livraisons de 64 pages feront un volume.

Ceux de nos abonnés qui ne voudront pas recevoir les deux nouveaux volumes, sont priés de nous en informer le plus tôt possible.

J. HUSTON.

Les personnes qui désirent se procurer les deux premiers volumes, pourront les avoir chez MM. Fabre et Cie., McCoy, libraire, Lovell et Gibson, imprimeurs, au bureau de l'avenue ou en s'adressant à J. Huston, Montréal ; chez M. Fréchette et Frère, Crémazie et Cie., libraires, et en s'adressant à M. F. Vezina, agent, Québec ; chez M. Guillet, au bureau de l'Ecole des Campagnes, Berthier.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits, en vers ou en prose, de MM. P. R. Angers—N. Audet—J. G. Baribeau—Isidore Bedard—J. Bibaud—George de Boucherville—George Cartier—P. Chauveau—Romuald Cherrier—Dile Odile Cherrier—Cheviller de Lorimier—Joseph Cauchon—F. M. Derome—Foucher—Ph. A. De Gaspé—F. X. Garneau—P. Garnot—A. J. Ginguet—P. Hunt—N. D. Jauviné—Jean Jacques Laroche—Pierre Lavoie—Leblanc de Marconay—J. Léonard—Eugène L'Ecuyer—J. T. Lorranger—A. N. Morin—Charles Mondelet—Dominique Mondelet—J. B. Meilleur—D. M. Mermet—Amédée Paré—Pierre Petit Clerc—J. Phelan—O. Peltier—Ls. Plamondon—Léon Patet—E. Parent—Joseph Quesnel—Jo S. Raymond—A. S. Seulard—J. Tessier—Jean Tasch—J. E. Turcotte—D. B. Viger—Jacques Viger—William Vondrejek et un très grand nombre d'écrits anonymes.

À la fin du dernier volume, on placera une liste de tous les ouvrages publiés en français et en volumes ou pamphlets avec les noms des auteurs, et une liste de tous les journaux français publiés dans le Bas-Canada, avec les noms des éditeurs et des imprimeurs.

Montréal, 29 décembre 1848.

## MANUEL DE TEMPERANCE.

Le Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur le Révd. Père Chéniquy, sait-il l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment en imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie de portrait de l'Apostre de la Tempérance l'Abbé Chéniquy, et ne se vendra pas plus cher que les précédentes.

J. B. ROLLAND.

Montréal, 22 décembre 1848.—jeu.

LES MÉLANGES RELIGIEUX  
ET  
LA PROCHIAME SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte-rendu fidèle des procédures de nos chambres législatives. Nous ferons tout en nous pour que ce compte-rendu occupe le moins d'espace possible dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, à mesure qu'elles se présenteront, les mesures les plus importantes, qui n'auront pas été encore suffisamment discutées.

Durant la session du Congrès Américain à Washington nous aurons une correspondance régulière de cette dernière ville, afin de tenir nos lecteurs au courant des procédures du Congrès Américain, dont plusieurs devront hautement intéresser nos compatriotes.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intérêt et l'utilité des Mélanges Religieux, ne seront pas perdus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plus libéral.

Nous recevrons des abonnements pour la session du parlement provincial; le prix sera, pour cet espace de temps, de SEPT CHELIANS ET DRIVI.

Bureaux des Mélanges Religieux  
Montréal, 1er décembre 1848.

## À vendre,

AUX BUREAUX DES MÉLANGES ET CHEZ  
LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE  
VILLE.

LE CALENDRIER  
ECCLESIASTIQUE ET CIVIL  
POUR L'ANNÉE 1849.

Ce CALENDRIER est un des plus complets qui se publient parmi nous. Il est de plus beaucoup amélioré sous l'aspect typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit :

Le nom de tous les Saints et toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année;

Les époques ecclesiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens;

Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal 1 et de Québec;

La Liste et les termes des cours de justice;

Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du crépuscule;

Un tableau de la valeur, etc., des monnaies;

Le commencement des saisons;

La date des quatre-temps;

Le comput ecclesiastique;

Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude;

La liste des principaux membres du Gouvernement;

La liste des membres de la législature provinciale;

La liste des membres du Conseil législatif;

La liste des Examinateurs des Instituts pour Québec et Montréal, etc., etc.

La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, etc., etc., etc.

Ce CALENDRIER SE VEND À TRÈS BAS PRIX EN DÉTAIL; on fait encor une réMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en CROIS.

Montréal, 15 janvier 1849.

## COLLEGE DE REGIOPOLIS.

KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis les deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révd. ANGÈS MAISONNEUVE, LL. D., V. S., assisté du Révd. J. FARREL et du Révd. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; au point de vue et son élégance que par ses dimensions (ayant 5 étages et 150 pieds de longueur) et l'étendue de son terrain.

La vie domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve St. Laurent, la Baie de Cataraqui et toutes les campagnes à circonvolutions. Quant à la santé et au confort, aucune situation, prisé de Kongs, ne peut lui être comparé.

Le cours d'été comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir : la théologie, la philosophie, les antiques et assyriques, le latin, le grec, le français, et l'italien si le désiré.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière pour l'année, est de £25 dont moitié payable d'avance.

Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2. 10s. Et les frais des médicaments, à moins que les parents ne veuillent encourrir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas d'individu, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont réservées à l'Hôtel Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Soeurs de l'établissement à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'une demi année. On ne permettra l'admission dans le collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examiné, et tout sujet trouvé inadmissible, tel que Roman et Histoire immoral, sera confisqué.

Avant de remise sur la pension il n'est fait pour oblige à monsieur de ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen.

On enverra, quatre fois par année aux prêtres ou aux tuteurs, un bulletin de la condition et des progrès des élèves.

Un examen privilégié